

N° 124 /juillet à Novembre 2015

VOUZIERS

votre ville



Circuit
de l'Argonne

page 4

Le futur
pôle scolaire

page 8

La
réorganisation
de la semaine
scolaire

page 10

Sommaire



Le magazine de "Vouziers Votre Ville"

Directeur de la publication :
Yann Dugard
Rédactrice en chef :
Patricia Lesueur

Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
Patricia Lesueur, Magali Roger, Françoise Payen, Amélie Rossi-Pahon, Chrystelle Schlosser, Franck Voluer, Coralie Forêt.

Conception-Réalisation

Rédaction : Régine Majcher, Denis Tatinclaux, Jean-Louis Marceau.

Crédits photos :

Ville de Vouziers, Magali Roger, Martine Baudart, Pierre Maès, Chrystelle Schlosser, Laurence Godart, FJEP/CS, Mickaël Thomé, les associations sportives.

Impression : Imprimerie Félix, ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.

Tirage : 2500 exemplaires.

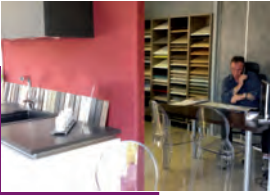


Focus..... 4
Le circuit de l'Argonne

Chroniques en images..... 5



Dossier..... 10
Les rythmes scolaires



Economie..... 13
Ils viennent de s'installer

Social - Actualités..... 14
FJEP/CS : Mobilisation d'habitants autour d'un projet commun : mini-séjour à Londres
Votre accès à une complémentaire santé



Cadre de vie..... 14
La propreté de notre ville, c'est l'affaire de tous

Maisons fleuries : les critères pour la notation
Assainissement : avis de contrôle de conformité



Travaux..... 18

Culture..... 19
Vue sur la prochaine saison culturelle



Sport..... 20
Les résultats de la saison sportive 2014/2015



Tribune..... 22

Hier et aujourd'hui



Rue Chervin, pendant la première guerre mondiale.



Aujourd'hui



Françoise PAYEN
Adjointe au Maire

Mesdames et Messieurs les Vouzinois,

Depuis plus d'un an maintenant, j'exerce le mandat d'adjointe au maire de Vouziers en charge des affaires scolaires et des affaires sociales.

L'année scolaire touche à sa fin, année difficile pour la municipalité qui a dû intégrer la réforme des rythmes scolaires dans l'emploi du temps de chaque école maternelle et élémentaire.

Il a fallu dans l'urgence organiser des activités pour les enfants et, de ce fait, recruter des animateurs pour gérer ces activités péri-éducatives.

Je suis consciente des problèmes rencontrés par les parents pour l'intégration des changements dus à cette réforme dans la journée de leurs enfants.

Une nouvelle organisation sera mise en place pour la prochaine rentrée scolaire avec un nouvel aménagement des horaires d'enseignement et des NAP validé par l'Éducation nationale, à savoir trois fois une heure pour les maternelles en fin de journée et deux fois 1 h 30 pour les élémentaires également en fin de journée. Les horaires des garderies des quatre écoles seront dorénavant uniformisés jusque 18 h 40.

Ces nouvelles dispositions permettront des activités en dehors des locaux scolaires à savoir bibliothèque, centre Les Tourelles et tous les équipements sportifs de la Ville.

Un grand projet de la municipalité est la construction d'un pôle scolaire regroupant les 4 écoles de la ville. Cette structure facilitera pour les parents la gestion des horaires de leurs enfants et fera bénéficier tous les écoliers des nouvelles technologies dans des locaux appropriés.

Pour le CCAS, nous essayons d'aider et de faire bénéficier les plus démunis des aides que nous organisons : boutique alimentaire et produits d'hygiène, atelier cuisine, aide pour l'attribution de complémentaire santé peu onéreuse.

Une petite note de détente avec le plaisir que nous avons à offrir aux anciens le repas du mois de janvier avec cette année l'après-midi dansant que je pense renouveler au cours de l'hiver prochain pour apporter quelques moments de gaieté permettant d'oublier les soucis quotidiens.

Je suis ravie d'assurer une telle fonction et d'être au service de la population.

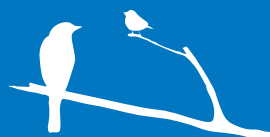
Je reste à votre écoute et espère voir d'autres projets se concrétiser dans les mois à venir.

Françoise Payen

CIRCUIT DE L'ARGONNE



C'est avec plaisir que les Vouzinois sont venus place Carnot pour découvrir les "vieux tacots" qui s'apprêtaient à commémorer les épreuves éliminatoires françaises de la Coupe Gordon Bennett de 1904. Jean-Pol Jacques et Didier Liégeois, initiateurs de ce projet, ont réuni 22 équipages



belges, anglais et suisses pour ces 23 et 24 mai. On a pu admirer des Richard Brasier, De Dion Bouton, Stanley, Clément-Bayard, Renault... Toutes datant d'avant 1904.

Le dimanche, l'amicale des Vieux Carbus a exposé ses véhicules, plus récents, mais tout aussi intéressants pour les passionnés de vieilles voitures.





Raid Aventure : Des Vouzinois en Guyane !

À deux jours de la clôture des inscriptions pour le championnat de France scolaire de RAID AVENTURE, la Champagne-Ardenne cherchait 2 équipes pour la représenter en Guyane.

Au programme : 80 km de course d'orientation/VTT/run and bike/canoë/tir à l'arc. Pourquoi pas les Vouzinois ?

Je n'ai eu que quelques heures pour trouver 4 élèves déjà sportifs, prêts à relever un défi difficile.

Ils ont dû s'entraîner, s'équiper, trouver le financement de leur aventure.



Fin mars, ils ont pris l'avion puis le départ par une chaleur écrasante avant de subir 24 h de pluie tropicale.

Ça a été difficile, ils ont vu des étoiles, pleuré, voulu abandonner... mais ils ont réussi !

4 gamins du lycée Thomas Masyrk de Vouziers ont fait passer la bannière régionale sous la réplique d'Ariane qui servait de ligne d'arrivée à Kourou en Guyane.

Bravo à Matthias, Lucas, Mathilde et Thais (ainsi qu'à leur jeune officiel Baptiste du lycée de Revin)... et Merci à tous les Vouzinois qui les ont aidés à vivre cette expérience extraordinaire.

[Chrystelle Schlosser]

Foire de l'Ascension

Une 63^e foire réussie. Les commerçants se sont montrés plutôt satisfaits malgré une météo mitigée.

A noter cette année, une nouveauté

avec le comice agricole au port de Vouziers et le défilé des associations le dimanche.

Les animations de rues du jeudi

organisées par l'association «Les Tourelles» a eu un public nombreux pour ces spectacles familiaux, délicieux et gratuits.

14 AU 17 MAI 2015



Fête de la musique

Cette année, organisée avec l'association «Les Tourelles» et le comité des fêtes «A l'aise Blaise», la

fête de la musique s'est déroulée à Blaise complétant ainsi les animations de la fête communale. Plus

d'une dizaine de prestations des associations locales ont été appréciées.

21 JUIN 2015



Fête des écoles

Chaque fin d'année scolaire est synonyme de fêtes et de kermesses.

De belles fêtes avec beaucoup de monde et une bonne ambiance.



Les résultats de l'école de musique

Au vu des résultats de l'école de musique, l'harmonie municipale peut être fière du travail fourni par ses élèves.

Voici les principaux lauréats :

- 1^{ère} mention avec très vives félicitations (19-20/20) : Sophie Weirig et Delaurent Léonard (clarinette), Carole Corsin et Naël Schmitt (saxophone), Adèle Lardenois (flûte).

- 1^{ère} mention avec vives félicitations (18/20) : Léana Dedet et François Veltin (clarinette), Valentin Vanègue (trompette).

- 1^{ère} mention avec félicitations (17/20) : Camille Lhotte (clarinette), Marceline Marteau (trompette), Adèle Lardenois et Ronan Seveno (flûte).

- 1^{ère} mention (16/20) : Gabrielle Deglaire, Louise Courvoisier-Clément (clarinette), André Oudin et Louise Marteau (trompette), Adélie Oudin, Dan Mayer et Bérénice Tritsch (saxophone), Oriane Machault (flûte), Thomas Chapotot (tambour et batterie).

CHANGEMENT D'ADRESSE

Bénédicte Cuiller-Prévotau, sage-femme, a changé d'adresse : elle est passée de la rue Désiré Guelliot à la rue des Artisans.

Elle assure le suivi de la grossesse, fait la préparation à la naissance, le suivi à domicile après l'accouchement et la rééducation périnéale.

➤ 12 rue des Artisans, Vouziers.
Sur rendez-vous, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 06 13 50 13 84

ELECTIONS : RECHERCHE D'ASSESEURS

Le service élection recherche des assesseurs pour les prochaines élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

La journée de vote (8h -18h) est partagée par tranche de 3 h.

Si vous êtes intéressé et disponible, vous pouvez vous signaler auprès du service élection, CCAS, 7 place Carnot.

Tél. : 03 24 30 76 40.

Concert de l'harmonie municipale

L'harmonie municipale, une nouvelle fois, a joué son rôle social au sein de la ville en donnant un concert le 30 mai à la maison de retraite de Vouziers et son rôle d'ambassadeur de la ville en allant effectuer une prestation musicale le 5 juillet dans le charmant village de Cuchery situé entre Reims et Épernay.



Futur pôle scolaire

Le souhait de la Ville est de regrouper les 4 écoles dans un unique établissement. Elle a donc demandé une étude technique sur la faisabilité du projet. Premièrement, il a été envisagé de réhabiliter les locaux de l'école Taine ou de l'école Dordeman pour accueillir le pôle. Cette solution a dû être écartée en raison des bâtiments dont l'accessibilité handicapés est difficile à réaliser, du manque d'espace pour la cour compte tenu du nombre de classes et de la desserte du bus non sécurisée.

Vers une construction neuve

La définition des besoins a été établie lors de réunions du comité technique (élus municipaux, AMO, IEN, responsables de services du Conseil départemental et de la cité scolaire).



Le comité de pilotage (élus, parents d'élèves, directeurs d'écoles, IEN, Sous-Préfet, DDEN, DDCSSPP, Conseil départemental) s'est réuni le 1^{er} juillet pour étudier les propositions du comité technique.

Trois sites ont été alors étudiés (cf. ci-dessus).

Le site A retenu, accepté à l'unanimité lors la réunion du conseil municipal du 8 juillet est le site de l'actuelle piscine et de l'école Dora Lévi.

Il présente une faisabilité très favorable en terme de surface disponible, d'espaces libres pour permettre une orientation optimum des bâtiments, pour bénéficier d'espaces verts suffisants pour mener à bien des projets d'école autour de la nature... En plus, ce choix permet la reconversion

de deux bâtiments obsolètes qui étaient voués à devenir des friches urbaines. Le montant estimé du projet s'élève à 9 569 000 €.

Le site B près de la cité scolaire avait des contraintes foncières difficiles et coûteuses et manquait d'espaces verts.

Le site C près de la piscine communautaire était difficilement réalisable et trop onéreuse.

6 JUN 2015

Claude Muguet dédicace son ouvrage

Claude Muguet dédicace son premier roman à la bibliothèque municipale.

Natif et habitant de Vouziers jusque peu, demeurant à présent à Châlons-en-Champagne, Claude Muguet était de retour dans ses quartiers pour y dédicacer son ouvrage "D'amour et de silences". Ce fut l'occasion pour cette figure incontournable du Vouzinois de rencontrer nombre de ses lecteurs, tous conquis par son beau roman. Le libraire, Sébastien Amet, était présent à la bibliothèque municipale pour y proposer l'ouvrage de Claude Muguet à la vente.



"D'amour et de silence" raconte avec beaucoup d'émotion les débuts d'un grand amour et, longtemps après, l'inéluctable séparation imposée par la vie comme elle va... (Ed. Amalthée, 104 p. ; disponible à la bibliothèque et à la vente à la Librairie Amet).

26 -27 JUN 2015

Gala de danse

C'est près de 1000 personnes qui ont assisté les 26 et 27 juin au gala de danse de Top Jazz sur le thème «Contes et légendes» à Sainte-Ménéhould.

Pari gagné, compte tenu de l'incendie 15 jours plus tôt de la salle de Bairon, lieu habituel du spectacle.



Un nouveau sous-préfet à Vouziers

Satisfaction des élus à l'annonce de la nomination du sous-préfet de Vouziers. Alain Lizzit, 61 ans, a pris ses fonctions le 20 avril dernier ; il

succède à Jean-Luc Jaeg, parti en septembre 2014.

Olivier Ginez, sous-préfet de Rethel, a assuré l'intérim avec efficacité et professionnalisme.

Alain Lizzit a débuté sa carrière au ministère de la Justice comme directeur d'établissement pénitentiaire puis a rejoint le ministère de l'Intérieur depuis 1995.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



CDAD DES ARDENNES

L'accès à la justice et au droit

Le Conseil départemental d'Accès au Droit des Ardennes (CDAD) organise des consultations juridiques gratuites sur Vouziers, au centre communal d'action sociale (CCAS), 7 place Carnot, le premier jeudi de chaque mois sur rendez-vous de 17 h à 19 h.

Ces permanences permettent à tout citoyen de se faire conseiller gratuitement par un professionnel du droit et d'obtenir une réponse rapide à un problème de droit dans tous les domaines de la vie courante.

• Consultations des avocats :

Tél. 03 24 57 57 57 pour fixer un rendez-vous sur Vouziers.

• Consultations des notaires :

Ont lieu trois fois par an.

Prochaine consultation : jeudi 1^{er} octobre 2015.

Tél. au 03 24 56 03 29 pour fixer un rendez-vous.

• Consultations des huissiers :

Ont lieu deux fois par an.

Prochaine consultation : jeudi 10 septembre 2015.

Prendre un rendez-vous au 03 24 56 48 32.

• Consultations sur l'accès au logement réalisées par l'ADIL 08.

Prochaines consultations : 3 septembre et 3 décembre 2015.

Sans rendez-vous, de 15 h à 17 h.

Départ en retraite

Janine Troyon, responsable du CCAS et des élections au sein de la Ville de Vouziers, a pris sa retraite le 1^{er} juillet 2015.

Entrée le 22 janvier 1973, elle effectuera toute sa carrière au service de la Ville.

En matière d'action sociale, elle aura vu, entre autres, la mise en place du revenu minimum étudiant, du RMI, du local d'urgence... Elle aura géré 7 élections présidentielles, 10 élections législatives, 8 élections européennes, 5 élections régionales, 7 élections cantonales

et 7 élections municipales. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa famille et de sa retraite.



La Caf n'assure plus de permanence au sein du CCAS.

Il faut maintenant vous adresser au Relais de Service Public, au CPR, 2 rue de l'Agriculture.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi de 8h30 à 12h, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

FÊTE A VOUZIERS

Du 5 au 9 septembre 2015

• Samedi 5 : 16 h 30 - Inauguration avec l'harmonie municipale. 22 h - 3 h - Bal avec l'orchestre CAP 2000.

• Dimanche 6 : 15 h 30 - Prix pédestre de Vouziers (Vouziers Oxygène). 16 h 30 - Concert de l'harmonie municipale à l'école Dodeman.

18 h - 20 h 30 - Bal musette avec « Les compagnons du p'tit bal musette », derrière la mairie.

• Lundi 7 : 14 h 30 - Prix de la Ville de Vouziers, concours de pétanque (ouvert à tous) au parc Bellevue (Pétanque Vouzinoise).

• Mercredi 9 : Profitez des manèges (tarif réduit). 15 h - 16 h : Anita le clown », derrière la mairie. Distribution de brioches.

COMMÉMORATIONS

Libération de Vouziers

Lundi 31 août, 18 h

Cérémonie au monument aux morts.

A l'issue, défilé jusqu'à la salle des fêtes. Réception.

Journée du Souvenir

Dimanche 1^{er} novembre, 10 h

Rassemblement au cimetière de Vouziers, rue de Condé (rassemblement). 10 h 10 : Cérémonie au Monument de 1870, cimetière de Vouziers. 10 h 25 : Cérémonie à l'ossuaire des Cuirassiers et au Carré militaire.

A l'issue, verre de l'amitié servi au centre polyvalent rural.

La nécessaire réorganisation de la semaine scolaire

Après une année de fonctionnement, le comité de pilotage du Projet Éducatif Territorial (PEDT) a fait le point et propose une nouvelle organisation, notamment au niveau des activités péri-éducatives.

À la rentrée 2014/2015, la Ville mettait en place la réforme des rythmes scolaires. Rappelons que le but de cette réforme visait à mieux répartir les heures de classe sur la semaine et à alléger la journée de classe. La journée d'enseignement étant plus courte, la commune a dû mettre en place les nouvelles activités péri-éducatives pendant le temps libéré.

Pour la prochaine rentrée scolaire, la municipalité a décidé de réaménager les rythmes scolaires et des NAP dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT).



Le PEDT, composé des élus municipaux, des représentants de l'Éducation nationale, de la CAF, de la MSA, du conseil départemental des Ardennes, de Jeunesse et Sports (DDCSPP), des directeurs d'écoles, des parents d'élèves, des responsables associatifs... a analysé le fonctionnement et a défini une nouvelle organisation en tenant compte du rythme de l'enfant.

MATERNELLE	ECOLE DORA LEVI			ECOLE AVETANT		
	Lundi, mardi, jeudi	mercredi	vendredi	Lundi, mardi, jeudi	mercredi	vendredi
Garderie	7 h 30 - 8 h 50 (temps APC*)			7 h 30 - 8 h 40 (temps APC*)		
Accueil enseignant avant la classe	8 h 50 - 9 h 00			8 h 40 - 8 h 50		
Classe (2 h 45) sauf le mercredi (3 h)	9 h 00 - 11 h 45	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 11 h 45	8 h 50 - 11 h 35	8 h 50 - 11 h 50	8 h 50 - 11 h 35
Restaurant scolaire - transport	11 h 45 - 13 h 20		11 h 45 - 13 h 20	11 h 35 - 13 h 35		11 h 35 - 13 h 35
Accueil enseignant avant la classe	13 h 20 - 13 h 30		13 h 20 - 13 h 30	13 h 35 - 13 h 45		13 h 35 - 13 h 45
Classe (2 h 30)	13 h 30 - 16 h 00		13 h 30 - 16 h 00	13 h 45 - 16 h 15		13 h 45 - 16 h 15
Sortie de classe pour les enfants n'allant PAS en NAP	16 h 00		16 h 00	16 h 15		16 h 15
Nouvelles activités péri-éducatives	16 h 00 - 17 h 00	} Possibilité temps APC*		16 h 15 - 17 h 15	} Possibilité temps APC*	
Garderie	17 h 00 - 18 h 40		16 h 00 - 18 h 40 (temps APC*)	17 h 15 - 18 h 40		16 h 15 - 18 h 40 (temps APC*)

* APC : activités pédagogiques complémentaires (ex. : soutien) assurées par les enseignants.

Ce qui va changer pour les activités péri-éducatives (NAP)

Les plages horaires des activités péri-éducatives sont modifiées

Les 45 minutes réparties sur les 4 journées de la semaine ne permettaient pas à l'équipe d'animation de proposer des activités en dehors de l'école, d'autant plus que le temps était réduit par la mise en place de l'activité elle-même.

Ce temps, trop court, ne permettait pas non plus de programmer des activités d'intervenants extérieurs.

Pour cette nouvelle année scolaire, le temps est réparti sur deux journées dans la semaine et passe ainsi à une durée de 1 h 30 pour les écoles élémentaires.

Pour les maternelles, le temps des NAP est réparti sur 3 jours et est reporté en fin de journée. Les NAP ne se confondent plus avec le temps consacré à la sieste du début de l'après-midi.

Les horaires de la garderie sont adaptés en conséquence.



De nouvelles activités, de nouvelles offres pour les NAP

En plus des ateliers généraux, disposant d'1 h 30, les élémentaires pourront se rendre, à pied ou en minibus, sur les différentes structures (installations sportives, culturelles ou sociales) pour pratiquer une activité différente comme la par-

ticipation à des ateliers culinaires, d'initiation au football, théâtre... (cf. tableau d'activités proposées page 12).

Les maternelles pourront pratiquer du babygym, du yoga...

Toutes ces activités seront menées avec l'équipe d'encadrement permanente en partenariat avec

ÉLÉMENTAIRE	ECOLE DODEMAN			ECOLE TAINE		
	Lundi, Jeudi	Mercredi	Mardi, vendredi	Mardi, Jeudi	Mercredi	Lundi, vendredi
Garderie	7 h 30 - 8 h 50			7 h 30 - 8 h 45		
Accueil enseignant avant la classe	8 h 50 - 9 h 00			8 h 45 - 8 h 55		
Classe (3 h 15) sauf le mercredi (3 h)	9 h 00 - 12 h 15	9 h 00 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 15	8 h 55 - 12 h 10	8 h 55 - 11 h 55	8 h 55 - 12 h 10
Restaurant scolaire - transport	12 h 15 - 13 h 35		12 h 15 - 13 h 35	12 h 10 - 13 h 35		12 h 10 - 13 h 35
Accueil enseignant avant la classe	13 h 35 - 13 h 45		13 h 35 - 13 h 45	13 h 35 - 13 h 45		13 h 35 - 13 h 45
Classe (2 h)	13 h 45 - 15 h 45		13 h 45 - 15 h 45	13 h 45 - 15 h 45		13 h 45 - 15 h 45
Sortie de classe pour les enfants n'allant PAS en NAP	15 h 45		15 h 45	15 h 45		15 h 45
Nouvelles activités péri-éducatives	15 h 45 - 17 h 15			15 h 45 - 17 h 15		
Garderie	17 h 15 - 18 h 40		15 h 45 - 18 h 40 (temps APC*)	17 h 15 - 18 h 40		15 h 45 - 18 h 40 (temps APC*)

les associations locales, l'association «Les Tourelles» et le FJEP/CS. Des intervenants extérieurs pourront compléter l'offre. Un dépliant présentant l'équipe d'animateurs ainsi que le programme des activités sera adressé aux familles en début de chaque période.



Un espace détente pour ceux qui veulent rêver

Pour respecter le rythme des enfants, un espace détente dans un lieu délimité, sera mis en place. Chaque enfant, s'il le souhaite, pourra s'y rendre, y trouver un endroit calme et ludique où il aura son petit univers.

Fréquentation et point financier

Sur les 385 élèves scolarisés en 2014/2015, 72 % des enfants de maternelles et 53 % des écoles élémentaires ont participé aux NAP.

Les rythmes scolaires ont nécessité un budget de 72 936,48 €. Le coût réel par enfant et par semaine revient à 8,07 €.

Les participations des familles, des communes extérieures et de l'État contribuent au financement du service.

Exemples d'activités proposées pour les écoles élémentaires

Le premier jour de chaque période, les enfants s'inscriront aux activités. Ils construiront leur semaine en fonction des activités proposées. Ensuite, chaque semaine sera identique pour une même période.

Ce sont les animateurs qui gèrent les inscriptions. Les places étant limitées au niveau des activités physiques ou artistiques, les enfants qui ne peuvent exercer l'activité souhaitée seront prioritaires sur une autre période.

Lieux	Types d'activités proposées
Espace détente	Petits jeux calmes, lecture...
Atelier bricolage	Mobile Halloween, bijou, peinture, modelage, origami
Atelier culturel	Poterie, philatélie, art plastique, BD, cinéma, théâtre, musique
Atelier sportif	Cycle initiation football, rugby, tir à l'arc, escrime...
Atelier jeux de société	Jeux sur table divers ou petits jeux collectifs en salle ou en extérieur

SERVICE PERISCOLAIRE VILLE DE VOUZIERS

Ouverture au public : Lundi et vendredi après-midi (14 h - 17 h)

Mardi et jeudi matin (9 h - 11 h 30)

Angélique HAUDECOEUR - Mairie - Place Carnot - 08400 Vouziers.

Tél. : 03 24 30 76 56 / Courriel : sport@ville-vouziers.com

Ils viennent d

MÉLI MÉLO



M^{me} et M. Bosch vous accueillent dans leur magasin ouvert le 1^{er} juillet, vous les retrouvez également sur les marchés et brocantes. Ils vous proposent des articles sous licence comme *La reine des neiges*, *Spider-man*, *Cars...*, des vêtements (bébé, enfant, femme et homme), des bijoux de fantaisie, des accessoires pour cheveux, des jeux et jouets enfants, des accessoires de sport et articles de plage.

➤ 1 rue Etienne Valeur, Vouziers.
Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

LA COUTELLERIE

Armurier, coutelier depuis 17 ans, Nicolas Boudsocq vous accueillera à *La Coutellerie* à partir du 17 août.

Il vous proposera à la vente, couteaux de poche, de chasse, de cuisine et des ciseaux ainsi que des accessoires autour du vin et de la cuisine...

Aiguisage, affûtage, gravure sont aussi proposés.

Beaucoup d'idées cadeaux.

➤ 30 rue Bournizet, Vouziers.
Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h.

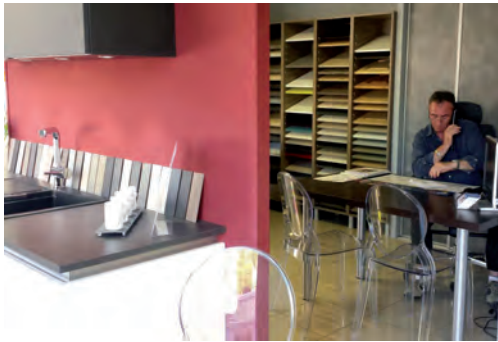
e s'installer...

REMI THÉVENIN

Cuisines-Bains-Dressings
Magasin ouvert depuis la foire de Vouziers le 14 mai dernier, show room de deux cuisines et d'une salle de bain.

De la conception à la pose, M. Thévenin en tant qu'artisan a travaillé comme sous-traitant pour des divers cuisinistes... Il travaille maintenant avec l'entreprise Chabert-Duval. L'électroménager provient d'une entreprise carolo-macérienne, Airlux.

Des projets de cuisine pensés, élaborés et adaptés aux souhaits et



budget de chacun. La qualité étant toujours de mise, n'hésitez pas à vous renseigner.

➤ 1, place Carnot, Vouziers.

Tél. : 06 24 29 69 05

Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Avis aux fournisseurs de la Ville

La comptabilité communale est complètement dématérialisée. Les fournisseurs peuvent donc envoyer les factures "papier" en un seul exemplaire, voir à les envoyer par courriel (compta@ville-vouziers.com).

ALLIANZ

Toutes assurances

L'agence Elisabeth Cuif-Huart a déménagé depuis le 1^{er} juin 2015.

➤ 3 rue Bournizet, Vouziers.

Ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Fermé le mercredi et le samedi l'après-midi.

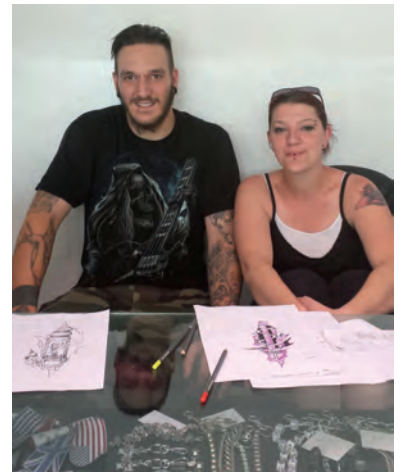
BIKER'S HOUSE

Tatouages - piercing, accessoires et vêtements de biker.

Ouvert depuis le 5 mai dernier.

Tom, l'artiste qui va réaliser vos tatouages, et Sandrine, la pierceuse, sont à votre écoute, la seule condition est d'être majeur ou d'avoir 16 ans avec un accord parental (pièce d'identité à l'appui).

Les conditions d'hygiène sont très strictes et les contrôles fréquents.



➤ 29 Place Carnot, Vouziers.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 18 h, non stop.

Tél. 09 54 62 77 82

Facebook : biker's house vouziers

BOUCHERIE CAUCHON ET FILS

Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Changement d'adresse depuis le 9 septembre 2014, pour un plus grand magasin qui propose une large gamme de produits frais et faits maison, de plats à emporter.

9 personnes y travaillent, de la préparation au service en magasin pour la plus grande satisfaction des clients.

Le camion de la boucherie Cauchon est à votre disposition tous les dimanches matin de cet été, depuis le 7 juin dernier et jusqu'au 23 août inclus sur la place Carnot.



➤ 3, place Carnot, Vouziers.

Tél. : 03 24 71 81 71

Ouvert du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, et du vendredi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.



Tél. : 09 53 37 07 43.

Sites : www.universducouteau.fr
www.tw-1000.fr

Un 3^e site est en préparation

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE / CENTRE SOCIAL

Mobilisation d'habitants autour d'un projet commun : mini-séjour à Londres

Les vacances sont pour chacun le moment de se ressourcer, de se construire en dehors d'un quotidien qui ne laisse que peu de temps pour s'occuper de soi, de ses proches. Elles sont le temps que l'on peut partager avec d'autres, familles amis, voisins...

Ce projet, c'est l'histoire d'une rencontre. Une rencontre entre des habitants et leur envie, et le FJEP/CS pour les soutenir.

L'idée est née en septembre 2014, sur un parking du quartier Paul Drouot. En effet, l'équipe d'animation y organisait tous les mois des rencontres avec les habitants autour d'un petit déjeuner. Lors d'un de ces temps, des parents ont exprimé leur désir de pouvoir emmener leurs enfants en vacances et notamment en Angleterre pour faire écho à un séjour organisé par le collège. Un petit groupe de femmes se mobilise. Elles se sont logiquement tournées vers le FJEP/CS et ont exposé leur projet lors d'un conseil d'ad-



Photo FJEP/CS

ministration. Elles ont demandé un soutien méthodologique qui a été accepté.

Michèle Laguerre, animatrice au FJEP/CS, a alors pris en charge l'animation pédagogique et technique. Elle propose dans un premier temps de communiquer sur le projet. Très rapidement d'autres familles se sont associées à l'idée

de réaliser un mini-séjour outre-manche. *« Il y a eu une véritable émulation autour de ce projet »* explique Michèle. *« J'ai dû répondre à beaucoup de demandes : de retraités, de personnes sans emploi, de femmes seules avec enfants... rapidement des liens se sont créés entre les personnes, favorisant la mixité, l'inter-générationnel et la solidarité. »* Notons par exemple qu'une personne qui ne se sentait pas être du voyage pour des raisons de santé a été soutenue par le groupe. Rassurée, elle a décidé de s'inscrire. Enfin, Gislaine, enseignante, transmettra sur son temps libre, quelques bases de la langue de Shakespeare.



Votre accès à une complémentaire santé

Le financement du projet

Afin de subvenir au coût du séjour, estimé dans un premier temps à 185 € par personne, les participants ont commencé par épargner. Ensuite, ils ont réalisé des actions d'autofinancement. Des ateliers d'arts créatifs sont créés afin de confectionner des bijoux, des sacs avec des tissus récupérés. Une tricoteuse (ne souhaitant pas partir) se met spontanément à réaliser des écharpes. Ces objets sont ensuite vendus. Tous les mois, un repas convivial est organisé (soutenus par le Supermarché Carrefour), de même qu'une tombola. Ces actions, additionnées à un soutien exceptionnel de la CAF des Ardennes, ont permis de réduire le coût par personne à 90 €.

Le départ

Les 19 et 20 juillet, 19 familles, soit 25 adultes âgés de 25 à 84 ans et 23 enfants de 5 à 17 ans, auront pris place au sein d'un bus afin de faire le voyage. Ils auront été logés dans un hôtel et pourront bénéficier de balades et de visites dans Londres. L'accompagnement aura été assuré par Michèle, Lyndelle et Mélanie, animatrices permanentes au FJEP/CS.

Une soirée souvenir sera organisée à la rentrée, peut-être de quoi donner des idées pour un futur voyage collectif.

FJEP - Centre social

15 rue du Champ de Foire

08400 VOUZIERS

Tél. : 03 24 30 99 61

Fax : 03 24 71 72 57

Ouverture au public :

du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30

sauf lundi matin

Une assurance complémentaire santé sert à rembourser tout ou une partie des dépenses de santé qui ne sont pas remboursées par l'assurance maladie obligatoire.

Selon vos ressources, l'assurance maladie des Ardennes vous accompagne pour bénéficier d'une complémentaire santé.

L'assurance maladie des Ardennes vous propose

soit



**La Couverture maladie
Universelle Complémentaire :
la CMUC.**

**L'Aide à la
Complémentaire Santé :
l'ACS.**

Elle vous donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire de vos dépenses de santé.

Elle ouvre droit à une réduction sur votre cotisation auprès de tout organisme d'assurance complémentaire.

CMUC	
Nombre de personnes au foyer	Si vos ressources mensuelles ne dépassent pas
1	720 €
2	1081 €
3	1297 €
4	1513 €
Par personne supplémentaire	288,51 €

ACS	
Nombre de personnes au foyer	Si vos ressources mensuelles ne dépassent pas
1	973 €
2	1459 €
3	1751 €
4	2042 €
Par personne supplémentaire	389 €



Montant de l'aide (ACS)	
- de 16 ans	100 €
de 16 à 49 ans	200 €
de 50 à 59 ans	350 €
de 60 ans ou plus	550 €

La CMUC et l'ACS sont valables un an. Vous pouvez renouveler votre demande tous les ans.

Si vous êtes concerné, des formulaires sont disponibles au CCAS de Vouziers.

CCAS de VOUZIERS - 7 place Carnot - 08400 VOUZIERS.

Tél. : 03 24 30 76 40

La propreté de notre ville, c'est l'affaire de tous

Détritus, déjections canines, vidage des poubelles... La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous. Si la Ville a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.

La municipalité souhaite informer sur sa politique en matière de propreté urbaine, et rappeler aux habitants les bons réflexes.

Pour relever le défi d'une ville propre, les efforts des services de la Ville doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun.

Les agents de la Ville nettoient, ramassent, entretiennent ; ils sont là tous les jours, du matin au soir, souvent on ne les remarque plus, pourtant ils abattent un travail considérable, mais...

La gestion de la propreté au sein de la Ville

Deux personnes travaillent à temps plein à la propreté de la Ville. Cela comprend le nettoyage des points tri (plusieurs passages dans la semaine voir par jour suivant certains endroits), les balayages des caniveaux (place Carnot, centre ville, devant les bâtiments communaux), le vidage des 150 corbeilles (2 à 3 fois par semaine) et le nettoyage des toilettes publiques (2 fois par semaine).

Tous les déchets collectés représentent sur 6 mois 223 m³.

Décharge sauvage : STOP !

Au vu des débordements nombreux et réguliers en centre-ville et dans les quartiers, la Municipalité appelle les citoyens à faire preuve de civisme quant aux dépôts anar-

chiques d'ordures ménagères... Elle invite également chaque Vouzinois à utiliser la déchèterie ouverte du lundi au samedi (cf. page 23).



Dépôt sauvage, parking ancienne gendarmerie, rue Bournizet



Parking de l'ancien tribunal, rue Gambetta

Crotte alors !

Qui n'a jamais marché dans une crotte de chien au beau milieu d'un trottoir ou en traversant un parc public ? La faute à qui ?

Aux propriétaires qui ne ramassent pas les déjections de leur animal ! Pourtant, la Ville a installé sept distributeurs de sacs spécialement conçus pour les déjections canines. Ces distributeurs de sacs sont essentiellement positionnés dans des endroits où l'installation de canisettes n'est pas possible (écoles Taine, Avetant, Dodeman et Dora Levi, parking du Champ de Foire, place Carnot, et entrée du parc François Mitterrand (complètement détérioré depuis). Vous pouvez également vous procurer ces sacs gratuitement à l'accueil de la Mairie. Petit rappel : le fait de ne pas ramasser les déjections canines de son animal sur les trottoirs et caniveaux, ainsi que dans les jardins et

promenades, constitue une infraction susceptible d'être sanctionnée par une amende de 35 euros.

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures nécessaires à préserver la propreté du domaine public (voies, places, trottoirs, caniveaux, parcs...) »

Article R.632-1 al.1 du Code Pénal

Article R.541-76 du Code de l'environnement
Arrêté municipal n° 06/163 du 3 /07/2006 (art. 21).



Crottes de chien, espace vert rue Désiré Guelliot

La propreté devant sa porte

Il est utile de rappeler que le règlement de police de la Ville précise que : « Les propriétaires et copropriétaires d'immeubles (ou leurs représentants) ou à défaut les locataires, les concierges, portiers, sont tenus de nettoyer ou de faire

nettoyer régulièrement, le trottoir, le caniveau au devant et dans toute la longueur de façade de leurs propriétés, maisons, cours, jardins et autres immeubles ».

Arrêté municipal N° 06/163 du 3/07/2006 (art. 1).

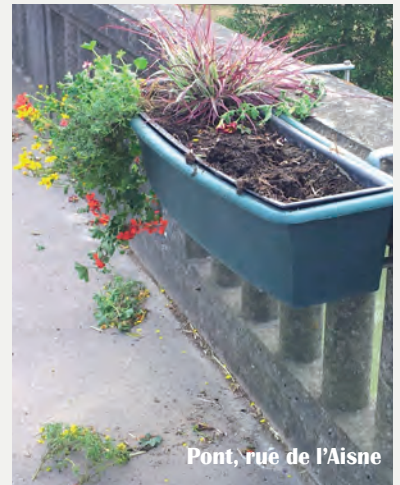


Et pire encore...

Incivilité, stupidité...

Triste spectacle dimanche 5 juillet dernier au matin, en traversant le pont de la rue de l'Aisne, où les plantes de plus de la moitié des jardinières ont été arrachées pour être jetées à l'eau la nuit précédente.

Malgré la baisse des dotations, l'équipe municipale a tenu comme chaque année, à ce que la qualité et l'abondance du fleurissement soient garanties ; les services tech-



niques quant à eux s'évertuent tous les jours dès 6 heures du matin, à arroser et entretenir toutes ces plantations.

Il est donc déplorable de constater de tels agissements, qui obligent les agents à replanter, engendrant ainsi des dépenses supplémentaires et inutiles pour la ville.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

Les critères pour la notation

Nous vous rappelons que le jury du concours des maisons fleuries passera la deuxième quinzaine de juillet (en fonction de la météo). Rappel des critères pris en compte :

- harmonie des couleurs (qualité et quantité du fleurissement) ;
- entretien des abords, mise en valeur du bâti (propreté, aspect général) ;
- originalité (créativité) ;
- vue d'ensemble.



Chaque critère est noté sur 5, soit une note finale sur 20.

Le service cimetièrre vous rappelle

**Horaires d'ouverture
des cimetières de Vouziers,
Blaise, Chestres et Condé**

Du 1^{er} avril au 30 septembre :
de 8 h 15 à 19 h.
Du 1^{er} octobre au 31 mars :
de 8 h 15 à 18 h.

**Accès pour les personnes
mobilité réduite**

Le cimetière de Vouziers est
accessible aux véhicules
le 1^{er} jeudi de chaque mois
de 13 h 30 à 17 h.

LES SERVICES VOUS INFORMENT

Les premiers contrôles des branchements d'assainissement commenceront par Condé-les-Vouziers

Pour optimiser le fonctionnement de la nouvelle station d'épuration, une nouvelle disposition y a fait son entrée dans le nouveau contrat avec Véolia : le contrôle de conformité des branchements d'assainissement aux réseaux eaux usées et eaux pluviales. Chaque année, un peu plus d'une centaine d'abonnés seront visités par les services de Véolia.

Pour cette année, ce sera Condé-les-Vouziers et une partie du quartier des Maisons Ardennaises durant le second semestre. Une information individuelle sera assurée par la Ville de Vouziers et par Véolia.

Le contrat de délégation de service public d'assainissement a été renouvelé à Véolia le 9 décembre 2014 pour une durée de 12 ans.

Le point sur les travaux

• **Rue de Syrienne**
Travaux liés à la construction du centre aquatique

La reprise du chantier (bordures, trottoirs, chaussée et éclairage public), est prévue mi-juillet pour un achèvement pour la rentrée scolaire. Durée : 3 à 4 semaines.

• **Espace métiers : Aménagement de deux bureaux au CPR**

La Ville de Vouziers a confié à Alumétal de Rethel et aux Ets Vauthier de Ballay, l'aménagement de bureaux fermés au centre polyvalent rural, rue de l'Agriculture, pour y accueillir l' Espace métiers au sein de la Mission locale Sud Ardennes.

L'Espace métiers sera un lieu d'informations, de conseils et d'animations sur les métiers, la formation et l'évolution professionnelle. Les travaux se dérouleront la seconde quinzaine de juillet.



Rue de Syrienne

• **Cinéma : salle Guédiguian**

La rénovation de la salle Robert Guédiguian est programmée pour le mois de septembre.

Il est prévu de mettre :

- en accessibilité la salle pour les personnes à mobilité réduite ;
- de remplacer les fauteuils, la moquette et le tissu mural ;
- d'installer une boucle à induction pour les malentendants et du balisage lumineux au sol.

La durée des travaux est estimée à 3 ou 4 semaines.

• **Couvertures bâtiments communaux :**

L'entretien ponctuel de couverture sera réalisé par l'entreprise G. Quinart de Saint-Morel (bâtiments Condé ; églises de Chestres,

de Condé et de Blaise ; château d'eau de Vouziers).

• **Assainissement**

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public d'assainissement attribué à Véolia au début de cette année, cette société a installé une télésurveillance sur les trois postes de refoulement des eaux usées et a procédé au remplacement du couvercle du poste de refoulement à La Briqueterie.

TRAVAUX SALLE BELLEVUE

**La salle Bellevue va être rénovée.
Elle sera indisponible du
1^{er} janvier au 30 avril 2016**

• **CCAS**

La façade du CCAS changera de look avec un nouveau ravalement et surtout des menuiseries aluminium isolantes avec des ouvrants pour les bureaux du rez-de-chaussée.

• **Stade municipal**

Une étude de faisabilité est confiée au bureau Dumay de Sedan pour envisager une rénovation de cet équipement.

NOUVEAU MATERIEL

La ville a remplacé le chariot élévateur qui fonctionnait au gaz par un diesel. Ce matériel d'occasion, sert, par exemple, au transport des jardinières, des chalets, au déchargement des camions...



Bâtiments communaux :

Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'accessibilité à tous les établissements recevant du public et à toutes les installations ouvertes au public devait être réalisée au 1^{er} janvier 2015.



Le retard constaté au niveau national a entraîné l'obligation d'établir un calendrier - Ad'AP - engageant

chaque collectivité sur des délais de réalisation de l'accessibilité. Cet agenda, courant sur 9 années, a été voté par le conseil municipal du 9 juin 2015, il sera remis au Préfet pour validation.

Parmi les premiers équipements à être mis en conformité se trouvent le Centre Communal d'Action Social (CCAS), le gymnase de Syrienne et le terrain de rugby, la salle Bellevue et le parc Béluriez.

Vue sur la prochaine saison

Le prochain programme sera disponible courant de l'été. Surveillez votre boîte aux lettres, vous l'aurez directement chez vous.

Grâce à l'action de l'association de coordination culturelle départementale *Côté Cour* qui décentralise le festival mondial des théâtres de marionnette de Charleville-Mézières sur l'ensemble du départe-

tement, les arts de la marionnette seront à l'honneur au début de la saison.

- **L'Âme du peuple** de la compagnie *Etcétera teatro* (Espagne) jeudi 24 septembre à 19 h suivi du concert de blues agricole *Les Briquenay sbires*.

Un spectacle qui raconte passionnément les arts de la marionnette.

- **Fraise au Balcon** de la compagnie *Royales marionnettes* (Belgique) dimanche 27 septembre à 17 h 30.

Les enfants, je sais que c'est difficile à croire mais... il était une fois vos parents qui se sont aimés aveuglément.

De nombreux autres rendez-vous jalonneront la saison

- *Wally* fête ses 30 ans de carrière avec plein de surprises (humour) ;
- *Et pendant ce temps-là Simone veille !* (comédie) ;
- *Gérald Dahan* (humour).



FRAISE AU BALCON

Dimanche 27 septembre 2015



Photo Enrique Lantz

L'ÂME DU PEUPLE

Jeudi 24 septembre 2015

3 800 spectateurs Au cours de la saison 2014-2015, ce sont plus de 2 500 spectateurs qui ont pu assister à un spectacle tout public organisé au centre culturel Les Tourelles sans oublier plus de 1300 scolaires qui, de la maternelle au lycée ont également pu assister à un spectacle grâce à l'action volontariste de la ville de Vouziers.

AYEZ LE RÉFLEXE PASSEPORT CULTUREL !

Il vous donne droit à l'abonnement annuel à la bibliothèque municipale, aux tarifs réduits au cinéma et aux spectacles proposés par l'association «Les Tourelles» et par tous les adhérents de l'association de coordination culturelle départementale *Côté Cour* : www.cote-cour08.com

Au cinéma cet été !



ANT-MAN



LES MINIONS



MISSION IMPOSSIBLE



TERMINATOR



LES 4 FANTASTIQUES

Tarifs : 7,50/5,50 € (

Tarif famille : pour 3 places achetées dont au moins un adulte, les + de 14 ans 5,50 €, les - de 14 ans 4 €

Saison 2014/2015 : De bons résultats

AS DU LYCÉE MASARYK



L'équipe de Badminton est vice championne de France

Parmi les 93 licenciés de l'association sportive du lycée Masaryk, on peut féliciter les équipes de :
Badminton : Vice championne de France (2^e/27 équipes). Bravo à Cécile Vanègue, Thaïs Schlosser, Terry Grandjean, Robin Bocquet-Noirant, Lucas Limousin.

VTT : Vice-championne académique (2^e/21). Bravo à Lola Perrotin, Thaïs Schlosser, Victor Tessari, Aubin Fritsche.
Cross : Les cadets ont remporté le championnat départemental.

HANDBALL CLUB VOUZIERS



Très belle saison 2014-2015

L'équipe féminine + de 16 ans, a terminé 1^{ère} du Championnat Ardennes et Marne-Ardennes et accède en pré-nationale, a fini 2^e de la Coupe des Ardennes.
 L'équipe masculine - de 16 ans est championne



des Ardennes et a fini 3^e du championnat Marne-Ardennes.

FOOTBALL : EFFORT SPORTIF VOUZINOIS

Séniors A : L'équipe termine 2^e du Championnat de promotion de première et accède à la division supérieure en 1^{ère} division. Vainqueur de la coupe Andry, remportée en battant l'équipe de Sedan-Torcy 3 à 2 après avoir mené 2 - 1 à la mi-temps.



Séniors



U13

U13 : L'équipe des jeunes (11-12 ans) termine première de la 2^e phase du championnat en promotion.

Vétérans : L'équipe termine 2^e du championnat foot loisirs et est demi-finaliste de la coupe Hugelé.

PÉTANQUE VOUZINOISE



Les résultats 2015
Championnat des Ardennes doublettes mixtes à Charleville-Mézières
Vices Champions :
Brichon Laure et Romagny Jérôme

TIR A L'ARC : LES ARCHERS DE TAINE

TWIRLING CLUB VOUZINOIS



Sabrina Nezer, catégorie cadette, a terminé 8^e en finale nationale 2 de twirling bâton à Liverdun.

CLUB DE TENNIS DE TABLE

Séniors : L'équipe 1, départementale 2, termine le championnat première *ex-aequo* avec Haraucourt. Elle accède à la départementale 1.

L'équipe 2, D3, accède à la D2. L'équipe 3 se maintient en D3.

Cadet, équipe jeune : 3^e sur 20 équipes.



Thomas Bouillon et Quentin Richard ont obtenu une très belle 3^e place sur 20 équipes en championnat jeune catégorie cadet.

C'est dans le cadre grandiose à Montbazou en Indre-et-Loire que s'est tenu le 31^e championnat national UFOLEP de tir à l'arc rassemblant pas moins de 585 archers.

Une délégation de 4 tireurs du Club des Archers de Taine de Vouziers avait été sélectionnée pour participer à cette compétition.

Notre club était aussi associé au club des Archers de l'Asfeldois pour tenter de décrocher le titre d'archer de fer.

Ce week-end a été couronné de succès et c'est avec fierté que nos archers se classent parmi les meilleurs archers UFOLEP de France.

Catégorie fille, 11-12 ans,



arc classique avec viseur : Lauréane Bertrand se classe 2^e.

Catégorie garçon, arc classique avec viseur, 11-12 ans : Baptiste Fret se classe 11^e, Alexis Gauthiez 18^e.

Catégorie homme, arc classique avec viseur, 19-49 ans : Jacques Gauthiez se classe 23^e.

De très bons résultats qui

laissent présager un avenir des plus prometteurs pour le club des Archers de Taine.

La sélection départementale des Ardennes était bien représentée avec deux podiums celui de Stéphanie Rousseaux, 1^{re} en catégorie 15/16 ans d'Asfeld et de Lauréane Bertrand, 2^e en catégorie 11/12 ans de Vouziers.

TOP JAZZ

Top Jazz a représenté la Ville de Vouziers lors du *Défi dance 2015*, concours départemental annuel de danses amateurs, aux Vieilles Forges.

Le groupe des ados d'Amandine, leur professeur, a remporté la médaille d'argent.



Les Usépiades

La Ville de Vouziers a eu le privilège d'être choisie pour accueillir les Usépiades 2015. La Ville a mis tous les moyens nécessaires en personnel et mis à disposition ses installations sportives pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Des associations locales (FJEP/section aéromodélisme, sapeurs pompiers, Rugby club vouzinois) ont été sollicitées pour des ateliers découvertes.



Plus de 250 élèves de 4 départements (51, 08, 10, 52) étaient représentés pour participer à des rencontres sportives.

Pacte 2014

«LEADER, SCOT, PLUI, Loi NOTRe, l'ANT», il y en a pour tous les goûts et toutes les couleurs !

Comment s'y reconnaître, comment bien choisir le PGD (Projet global de Développement) de notre territoire.

Les élus municipaux et les élus communautaires ont l'avenir de notre territoire entre leurs mains, sauront-ils trouver la bonne direction, surtout sauront-ils s'entendre ? Et nous proposer le meilleur schéma de cohérence.

Actuellement, le seul grand axe de développement, et personne ne peut le contester, qui peut nous apporter rapidement des retombées économiques, c'est le développement touristique !

Nous possédons un potentiel énorme, une nature magnifique, des routes traversant de superbes paysages, une rivière, un canal, un train touristique, un patrimoine historique et culturel à mettre encore plus en avant.

Les personnes visitant le PAD (Parc Argonne Découverte) ne viennent qu'une journée, comment les retenir ? C'est là que doit intervenir le PGD ou dans ce cas, le PGDT (Projet Global de Développement Touristique) ou pourquoi pas un PGDET (Projet Global de Développement d'Eco Tourisme).

Nous devons avoir une offre élargie, entre visite du PAD, visite du patrimoine, dégustation des produits du terroir, randonnée pédestre, vtt, route et surtout l'hébergement. Chaque village de notre belle campagne devrait avoir une aire de parking pour les camping-cars, un ou deux gîtes pour accueillir des familles ou des groupes, du vendredi soir au dimanche soir ! Nous devons pouvoir relier à pied, à vtt ou à vélo tous nos axes touristiques, de Bairon à Buzancy.

L'avenir est en marche, marchons vers l'avenir !

Les élus du groupe "Pacte 2014"
(Majorité municipale)

La voix vouzinoise

Y a-t-il encore vraiment un conseil municipal à Vouziers ?

C'est une question que l'on est en droit de se poser...

Les commissions municipales ne se réunissent quasiment plus, les questions posées en conseil trouvent rarement des réponses, des délibérations à prendre sont retirées de l'ordre du jour en pleine séance faute d'avoir été correctement préparées, des comptes-rendus sont validés alors qu'ils ne reprennent pas, du propre aveu du Maire, les véritables propos tenus, nous sommes régulièrement "oubliés" lorsque des réunions sont programmées, etc., etc....

Il n'y a visiblement que deux projets pour Vouziers : attendre que le mandat s'écoule tranquillement et construire un "pôle scolaire" dont l'utilité suscite beaucoup d'interrogations restées sans réponses, suite à notre lettre ouverte, à l'exception des contre-vérités jetées lors d'une interview - comme d'habitude à sens unique - dans le journal local.

Signe de l'importance donnée à la "concertation" par la majorité municipale, la présentation du dossier par le bureau d'études, payé plus de 50 000 € pour ce "travail", était à l'ordre du jour du Conseil du 8 juillet.

Un tel projet mérite mieux qu'un Conseil organisé en *catimini*, sans communication conséquente en direction des habitants, sans convocation des autres élus des communes concernées ou des parents d'élèves, le tout en pleine période de congés d'été pour nombre d'entre nous et pour les membres du corps enseignant...

Les habitants du Vouzinois apprécieront la manœuvre...

Les élus du groupe "La voix vouzinoise"
(Élus de l'opposition)

N'hésitez pas à consulter le site de la ville www.ville-vouziers.fr
pour les dates des manifestations, les horaires d'ouverture des services, toutes informations pratiques

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50
Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers
Courriel : ville@ville-vouziers.fr
Site internet :
<http://www.ville-vouziers.fr>
Accueil, rue de Rennes,
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

PISCINE, rue Verte ☎ 03 24 71 87 15
En période scolaire, ouverture au public :
Mardi, vendredi : 17 h 30 à 20 h. Mercredi :
15 h à 19 h. Jeudi : 17 h 30 à 19 h.
Samedi : 11 h à 12 h et 15 h à 18 h.
Dimanche : de 10 h 30 à 13 h.
Activités : bébés nageurs, femmes enceintes, 3^e âge, gym dans l'eau, «Je nage en famille». Des plages horaires sont réservées pour les activités, se renseigner au 03 24 71 87 15 ou au 03 24 30 76 30.

BIBLIOTHÈQUE ☎ 03 24 71 64 93
6, rue Henrionnet
Horaires : mardi : 15 h à 19 h 30, mercredi 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à 19 h 30, samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
Services : Prêt, salle de lecture (encyclopédies et cédéroms), vente du *Curieux Vouzinois*, accès internet, espace multimédia. Accueil des groupes et des classes sur rendez-vous. Heure du conte le mercredi à 10 h 30.

CINÉMA LES TOURELLES
33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71
Programme sur répondeur vocal : 0892 686925 (0,337 TTC/mn) et sur le site internet de la ville : www.ville-vouziers.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)
6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77
Spectacles vivants

FJEP/CENTRE SOCIAL
15 rue du Champ de Foire - Vouziers
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé le lundi matin. ☎ 03 24 30 99 61
Fax : 03 24 71 72 57.
e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME
10, place Carnot - Vouziers
☎ 03 24 71 97 57
e-mail : info-tourisme@argonne-ardennaise.fr
site : www.tourisme.argonne-ardennaise.fr

PERMANENCES

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL,
7 place Carnot

- **Sécurité sociale** : mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h et à 16 h sur **RDV**, tél. 36 46. Attention, les permanences prestations de la Sécurité sociale sont fermées pendant les vacances scolaires.
- **Agence locale d'énergie** (1^{er} mercredi du mois) : 8 h 30 à 12 h. Conseils gratuits sur les économies d'énergie.
- **ADIL** (Information sur le logement) : de 15 h à 17 h.
- **Armée** (CIRFA) : 4^e mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sans rendez-vous.
- **BGE (réseau national d'appui aux entreprises)** : 3^e lundi du mois, de 9 h à 12 h, sur RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.
- **CICAS** (caisse de retraite complémentaire) ☎ 0820 200 015 : sur RDV, 2^e et 4^e lundi du mois, 14 h à 16 h.
- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.
- **Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du mois, de 17 h à 19 h, sur RDV. Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24 56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29 pour les notaires.
- **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h.
- **Croix de guerre et valeur militaire** (1^{er} samedi du mois) : 11 h à 12 h.
- **FORHOM (aide aux victimes d'infractions pénales)** : 4^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h avec ou sans RDV au 03 24 35 37 36.
- **Prélude** (Prévention et lutte contre les dépendances) : tous les mardis, de 17 h à 19 h. ☎ 03 24 30 74 14.

PERMANENCES AU CPR :
2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

- **RELAIS DES SERVICES PUBLICS (2C2A)** Accueil par un agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF, CRAM...). Lundi, mardi de 8 h 30 à 12 h, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- **PÔLE EMPLOI** : sur RV au ☎ 39 49.
- **Mission locale Sud-Ardenne** : tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30. ☎ 03 24 71 95 91.
- **Travail partage** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE
46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.
Accueil des enfants scolarisés dans les écoles Taine, Dodeman, Dora Levi et Avelant.

DÉCHÈTERIE (2C2A) :
Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers
Conditions d'accès : se renseigner au 03 24 30 55 71.
Heures d'ouverture :
• du 1^{er} mars au 31 octobre :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, samedi : de 9 h à 11 h 50 et de 13 h à 16 h 50.
Fermée le jeudi matin.
• du 1^{er} novembre au 28 février :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50.
Fermée le jeudi matin.
ORDURES MÉNAGÈRES (2C2A) :
Le ramassage au porte-à-porte des ordures ménagères à Vouziers a lieu soit le mardi ou le vendredi. Se renseigner au 03 24 30 23 94.

ÉTAT CIVIL

Avril 2015 :
Naissance* : Rilley Gérardot, Thiéphaîne Gérardot, Matis Hainon, Enzo Rodenmacher Meurice, Mathis Forest, Eleana Lherbier. • Décès : Eric Troquet, 52 ans ; Lucien Delanoë, 84 ans ; Régine Bestel, 55 ans ; Raymond Labbé, 80 ans ; Jean-Claude Boistay, 75 ans ; Rémy Lejeune, 79 ans.

Mai 2015 :
Naissance* : Ethan Bernard, Lola Greff, Anaïs Greff.
Décès : Françoise Malmly vve Giot, 76 ans ; Jean Thévenin, 81 ans ; Léone Chevalier Vve Herr, 88 ans.

Juin 2015 :
Décès : Jean-Marie Gille, 79 ans ; Jean Delhanduy, 78 ans.

* seuls figurent les avis dont les familles ont accepté une publication dans la presse.

FÊTE DU RAIL

15 août 2015



Animations sur toute la ligne

Navette en autorail

Vouziers - Brocante, Marché et Buvette

Saint - Morel - Fête du labour à l'ancienne

Challerange

**Vouziers :
Baptême de
conduite
locotracteur**



Organisation : ATVA avec le soutien du SIVU CFTSA
Partenaire : Ville de Vouziers, Commune de Saint-Morel et Les Mécanos de l'Impossible